LA LETTRE D'INFORMATIONS DE LA PROTECTION MONDIALE DES ANIMAUX DE FERME

champ libre

N°32 - septembre 2009



Chers amis,

L'heure de la rentrée a sonné! La PMAF a mis du cœur à l'ouvrage dans la poursuite de ses projets

durant la période estivale. Ainsi, nous abordons cet automne 2009, forts de nouveaux accomplissements au profit du bien-être animal et des consommateurs avisés que vous êtes. Comme vous le savez, nous mettons un point d'honneur à encourager les comportements responsables. Ainsi, les sujets abordés dans votre Champ Libre vous invitent à interroger vos choix alimentaires à l'heure où le secteur de la production laitière est en crise. Ils promeuvent une agriculture durable incarnée par notre célèbre Wonderpoule et la filière Cocorette. Ils témoignent de notre implication sans faille bien au-delà des frontières. Enfin, c'est en tant qu'oiseau de bon augure que je vous informe que nous respectons notre feuille de route. Lisez plutôt, les travaux sont lancés à « La ferme des animaux ». Et sans vous, tout ceci ne pourrait exister!

Bien à vous,

G. Lucuolo
Ghislain Zuccolo
Directeur

VACHES LAITIÈRES

Bien-être animal : 1	les	vaches à	l lait	_
vont de mal en pis	!			p. 1

PORCS

L'Ambassadeur d'Egypte reçoit le	
directeur de la PMAF	p. 2

POULES PONDEUSES

d'éleveurs très engagés	p.
La val d'átá da Wandamaula . una	

TRANSPORT

La PMAF et la gendarmerie	
scrutaient la route des vacances	p.4

FERME

remiers coups de pioche	
« La ferme des animaux »	p.4



Un nouveau rapport de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) conclue que les vaches laitières élevées en Europe sont sélectionnées pour produire des quantités massives de lait, et peuvent souffrir de faim, de boiteries et d'infertilité.

elon l'EFSA, l'accroissement constant des rendements par la génétique a mis en péril la santé même de ces animaux. Avec sa robe blanche et noire, la vache Prim'Holstein est la championne des races sélectionnées génétiquement pour une lactation intensive. Elle produit environ 8 600 litres par an : c'est presque 10 fois plus de lait que son veau en aurait besoin.



La Prim'Holstein produit environ 8600 litres de lait par an, soit presque 10 fois plus que ce dont aurait besoin son veau...

Les vaches Prim'Holstein ont été sélectionnées pour convertir presque exclusivement leur nourriture en lait, et souffrent ainsi souvent de faim et sont typiquement émaciées. Chez ces vaches ultra-spécialisées, ce déséquilibre nutritionnel entraîne souvent des problèmes de fertilité qui conduisent les vaches à l'abattoir prématurément. De plus, en Europe, la détention en permanence des vaches en bâtiments se développe, dans le cadre d'élevages « zéro-pâturage ».

Pour la PMAF, Il est urgent de mieux prendre en compte le bien-être des vaches laitières en sélectionnant des vaches qui produisent des quantités raisonnables de lait sans que leur santé soit altérée. L'association recommande

aux consommateurs de lait de choisir les produits issus de fermes garantissant un accès des vaches aux pâturages et un haut niveau de bien-être animal (produits laitiers de l'Agriculture Biologique, certains fromages Label Rouge ou AOC).



PORCS

L'Ambassadeur d'Egypte reçoit le directeur de la PMAF

Le 6 juillet dernier, Ghislain Zuccolo, directeur de la PMAF, a rencontré son Excellence Monsieur Nasser Kamel, Ambassadeur d'Egypte en France.



Le directeur de la PMAF remet à l'Ambassadeur d'Egypte une proposition de loi pour la protection animale

cette occasion, la PMAF a remis à l'ambassadeur une proposition de loi pour la protection animale, élaborée par l'Egyptian Society of Animal Friends (ESAF). A l'heure actuelle, la République Arabe d'Egypte ne dispose d'aucune loi

de protection animale. Pour la PMAF, il est urgent que ce pays en adopte une au plus vite.

Cette rencontre fait suite à la gestion dramatique de l'abattage de plus de 350 000 cochons élevés sur le territoire égyptien, dans le cadre du plan de gestion de la grippe dite porcine.

L'agonie de milliers d'animaux retransmise par les médias du monde entier a fortement heurté l'opinion internationale. Selon toute vraisemblance, aucune norme ou recommandation pour le bien-être animal n'a été observée lors de la conduite de l'élimination du cheptel.

Face à la nécessité d'encadrer les pratiques et d'améliorer la protection des animaux, la PMAF a proposé son aide pour permettre à l'Egypte d'adapter au plus vite sa législation.

La PMAF a également dénoncé les conditions d'abattage des porcs égyptiens auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Celle-ci nous a répondu « Nous considérons avec vous que les abattages des porcs entrepris en Egypte posent un problème à double titre car ils ne sont ni justifiés par une quelconque finalité de prévention de la grippe à virus A/H1N1 ni respectueux des standards internationaux en matière de bien-être animal préconisés pour l'abattage des animaux dans des cas d'urgence sanitaire ».

La PMAF souhaite privilégier la collaboration et l'assistance aux autorités égyptiennes, et a décidé d'entamer une collaboration fructueuse avec l'Etat égyptien. Ce dernier travaille désormais à la mise en place d'un programme de formation, afin que les abattages sanitaires, en cas de crise, soient pratiqués de façon plus « humaines ». Affaire à suivre…!

Suite à ces événements, la PMAF a sollicité un entretien avec l'ambassade d'Egypte pour faire en sorte que soit adopté dans ce pays un texte de loi protégeant les animaux.

POULES PONDEUSES

Cocorette : à la découverte d'éleveurs très engagés

Il y a les œufs de batterie, il y a les œufs de plein air... et il y a les œufs fermiers Cocorette. La PMAF est allée à la rencontre de cette autre façon de concevoir l'élevage.

onciliant tradition et compétitivité, la filière *Cocorette* fait de nombreux adeptes, et démontre que le bien-être animal peut aussi s'avérer un facteur-clé de succès économique.

La PMAF apprécie particulièrement les engagements qui font l'unicité de la démarche *Cocorette* :

en plus de disposer de 10 m² de terrain herbeux en extérieur, chaque poule *Cocorette* bénéficie d'un nid individuel rempli de paille fraîche. La poule peut ainsi pondre confortablement, comme elle l'aurait fait dans la nature, bien à l'abri des regards. Ce nid qui lui est reservé présente un autre intérêt pour la poule, qui peut parfois se révéler... vital. Après avoir pondu, la poule dispose du temps qu'elle souhaite pour sortir de sa petite chambrette; ceci laisse au cloaque le temps de se rétracter, et préserve la poule des phénomènes de picage, qui sont parfois déclenchés chez les autres poules à la vue d'un cloaque ouvert et rouge.

Le ramassage des œufs n'est pas automatisé. Ainsi, les œufs ne roulent pas dès qu'ils sont pondus sur une bande de convoyage pour être acheminés mécaniquement vers un lieu de collecte. Concrètement, chaque poule peut ainsi rester sur son œuf et le couver quelques minutes pour le sécher, ce qu'elle fait tout naturellement. Cette liberté accordée à la poule présente aussi un intérêt pour le consommateur : en séchant son œuf sous ses plumes, la poule permet à la cuticule une meilleure conservation, ce qui protège naturellement l'œuf d'agressions provenant de l'extérieur.

Chaque matin l'éleveur parcourt son poullailler pour ramasser les œufs à la main, ce qui lui permet aussi de vérifier de près la santé de ses poules. Ce travail est facilité par le fait que les élevages *Cocorette* contiennent 2 000 poules en moyenne, tandis qu'ils peuvent atteindre 6 000 ou 10 000 poules en élevage plein air « classique », et jusqu'à 1 000 000 de poules en batterie.

Les œufs de poules *Cocorette* remplissent en outre un cahier des charges de signes de qualité : Agriculture biologique ou Label Rouge. •



POULES PONDEUSES

Le vol d'été de Wonderpoule : une Wonder-tournée organisée par les Wondercorrespondants PMAF en régions!

Sa mission ? Sauver les poules de l'élevage en batterie ;

Ses moyens ? convertir les humains à la consommation d'œufs de poules élevées en plein air ;

Son pouvoir? déchiffrer et enseigner la lecture les codes imprimés sur les œufs, qui renseignent sur les modes d'élevage.

ans le cadre de sa tournée d'été, Wonderpoule - superhéroïne de la Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)- a ainsi pu renseigner les consommateurs sur les moyens simples d'identifier les modes d'élevages... sur les marchés de 7 villes de France : Pau (64), Metz (57), Gouzon (23), Annecy (74), Vannes (56), Angers (49), et Quimper (29).

En effet, en matière d'œufs vendus sur les marchés : une poule n'y retrouverait pas ses petits.

C'est ainsi la cible principale de Wonderpoule : alors qu'en Europe un nombre croissant de supermarchés renonce à commercialiser des œufs de poules élevées en cages, nos marchés de plein air foisonnent encore... d'œufs de batterie.





Cet été, Wonderpoule s'est posée dans plusieurs villes à l'occasion des jours de marchés, comme ici à Metz...



Les lecteurs de *Champ libre* le savent désormais par cœur : un code imprimé sur les coquilles d'œufs permet de les identifier, pour peu que l'on en connaisse le sens (le code 3 avant la lettre FR est à éviter à tout prix !). C'est l'astuce de Wonderpoule pour diffuser largement son message, grâce à l'importante couverture médiatique obtenue dans les journaux, les radios et les télévisions locales à l'occasion de cette tournée.

à se tourner vers des modes de production respectueux des

Que soit salué ici le travail formidable des correspondants PMAF qui se sont retroussés les ailes jusqu'aux coudes pour faire de chaque opération un vrai succès, en relation avec notre siège de Metz. Un immense merci à Suzanne, François, Mireille, Annie, Didier, Brigitte, et à nos nombreux membres venus défendre becs et ongles le bien-être des poules pondeuses.

animaux.

TRANSPORT **D'ANIMAUX VIVANTS**

La PMAF et la gendarmerie la route des



A l'occasion de contrôles à la frontière espagnole, la Protection mondiale SCrutaient des animaux de ferme a dénoncé cet été les difficultés à faire appliquer la réglementation protégeant les animaux en Vacances cours de transport.

in juillet : une série de contrôles routiers menés conjointement par les forces de gendarmerie et nos enquêteurs a porté sur des transports de longue durée d'animaux vivants sur l'autoroute A9. Plusieurs infractions ont été constatées auprès de transporteurs acheminant de jeunes bovins roumains vers l'Espagne et des moutons à destination du Liban: non respect des intervalles de transport, de repos, d'alimentation et d'abreuvement des animaux, véhicules non-conformes, animaux entassés en trop fortes densités...

A l'occasion des reportages dans les médias – dont un long sujet sur nos enquêtes dans l'édition nationale du Soir 3 - la PMAF a réclamé une fois encore des sanctions plus dissuasives à l'encontre des auteurs de ces graves infractions aux lois de protection animale.

EN BREF



Le site du département éducation de la PMAF fait peau neuve

Rendez-vous sur le site animaux-de-ferme.com, rafraichi pour une meilleure navigation. Vous y trouverez des ressources sur l'élevage des animaux pour la consommation, le bien-être animal, les questions éthiques soulevées par les nouveaux enjeux alimentaires, des outils pédagogiques pour les primaires, les collèges, les lycées, les lycées agricoles... •

animaux-de-ferme.com

FERME

Premiers coups de pioche à « La ferme des animaux »

C'est parti! Début septembre, les travaux à la « Ferme des animaux » ont débuté.

champ libre - N°32

Editeur: PMAF - Protection mondiale des animaux de ferme

Association régie par la loi du 19 avril 1908 Siège social: 8 ter en Chandellerue - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1

Tél.: 03 87 36 46 05 - Fax: 03 87 36 47 82 Courriel:courrier@pmaf.org

Représentant légal : Charles Notin

Directeur: Ghislain Zuccolo Directeur de la publication : Ghislain Zuccolo Responsable de la rédaction :

Johanne Mielcarek

Maquette: Nicolas Hunerblaes Imprimeur: Deklic Graphique - Zone de l'encencement - BP 60197 - 88207 REMIREMONT

Dépôt légal : septembre 2009 ISSN:1562-6202



Ce numéro a été édité à 12500 exemplaires et imprimé sur du papier écologique.

Champ Libre est édité trimestriellement. La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou des documents qui lui sont transmis. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Reproduction des textes et des illustrations autorisée à condition d'en mentionner la source.

Crédits photo: PMAF sauf mention contraire.

e premier bâtiment à être réhabilité est la maison d'habitation qui se trouve au cœur du corps de ferme. Deux cent quarante mètres carrés feront l'objet d'une réfection totale, avec remise à neuf de l'installation électrique, des sani-

taires, du chauffage et de l'isolation thermique des murs. Le coût de ces travaux devrait être pris en charge à hauteur de 80% par les subventions que nous avons sollicitées notamment auprès du Conseil régional de la Lorraine, de la préfecture de la Meuse et d'une fondation qui soutient des projets de développement rural. Cette maison accueillera rapidement le gardien qui sera chargé de veiller sur les animaux recueillis par la PMAF, et quatre chambres d'hôtes qui constitueront une source de revenus non négligeables.

Entre la date d'achat de la ferme, en septembre 2008, et le début des travaux, une année s'est écoulée ; c'est le délai qui nous a été nécessaire pour réaliser les premiers plans, sélectionner les nombreuses entreprises qui doivent intervenir sur le site et le maître d'œuvre.

La seconde étape est bien évidemment la réhabilitation des bâtiments destinés à accueillir les animaux, et le remplacement des clôtures barbelées existantes sur les 44 hectares de prairies, par des haies et des clôtures en bois ne risquant pas de blesser les animaux.

L'été 2010 devrait voir l'arrivée de nos premiers protégés à poils et à plumes sur la ferme, un moment que nous attendons tous avec grande impatience! Appel à votre générosité: le réaménagement des bâtiments destinés à offrir des espaces confortables pour les animaux nécessite des investissements importants. Nous avons encore besoin de vos dons pour mener à bien certains travaux. Vous pouvez nous adresser vos dons en précisant « Pour la ferme des animaux ». •

